



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/342
24 février 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

271ème séance plénière

PC Journal No 271, point 5 de l'ordre du jour

DECISION No 342
POUVOIR D'ENGAGEMENT DE DEPENSES
POUR LA MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO

Le Conseil permanent,

Rappelant ses décisions No 305 du 1er juillet 1999, No 333 du 15 décembre 1999 et No 341 du 10 février 2000,

Notant la proposition budgétaire additionnelle présentée par le Secrétaire général (PC.IFC/8/00 Restr.) (PC.IFC/11/00 Restr.) pour la Mission de l'OSCE au Kosovo, qui couvre la part de l'OSCE dans le coût des travaux à exécuter par l'équipe spéciale conjointe OSCE/ONU chargée de l'enregistrement des faits d'état civil et de la constitution des listes électorales,

- Prolonge jusqu'au 9 mars 2000 le délai d'approbation du budget correspondant.